

Nuits Saint Georges

Acte de mariage

Jacques François Adelon et Jacquetet Anne

Octobre 1704

Fiançailles et les trois publications de bans faites dans les formes dans cette paroisse les 5, 12 et 19 octobre dernier, que dans celle de Chaudenay le Châteauà Nuits le jour d'hier dans qu'il s'y soit trouvée ny empêchement ny opposition, je soussigné Pierre Delarüe curé de Nuits certifie que M^r Claude Adelon, prêtre chapelain de la chapelle dudit Chaudenay le Château et de la mesme paroisse dudit lieu a de mon consentement solennellement marié M^{re} Jacques François Adelon, chirurgien, son frère fils de M^{re} Jacques François Adelon marchand audit Chaudenay et d'Honneste François Tixerand y présens d'une part

Et Honnête Anne Jacquetet âgée de quinze ans fille de honorable Jacques, perruquier audit Nuits, et de Marguerite Mugnier aussy présens d'autre part. Témoins Mr ????, François Boillot, maître boulanger, Pierre Mige, marguillier, Nicolas ????, Michel Collard aussy maître boulanger et plusieurs autres dont les uns ont signé, les autres

Signé : JF Adelon, Anne Jacquetet, Jacquetet, Adelon prêtre.

Manuscrit original de l'acte de mariage en français, écriture cursive du XVIIIe siècle. Le document est daté du 19 octobre 1704. Il mentionne les fiançailles et les trois publications de bans effectuées dans la paroisse de Nuits Saint-Georges et dans celle de Chaudenay-le-Château. Le curé Pierre Delarüe certifie le mariage de Jacques François Adelon, chirurgien, et d'Honnête Anne Jacquetet, âgée de quinze ans. Les témoins sont François Boillot, Pierre Mige, Nicolas, Michel Collard et plusieurs autres. Le document est signé par Jacques François Adelon, Anne Jacquetet, Jacques Adelon (prêtre) et d'autres personnes.